

Auditer l'accessibilité numérique avec le RGAA

RS6582 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	300, 320, 326
Formacode(s)	46335
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/04/2024
Date d'échéance	26/04/2029

Certificateur(s)

ACCESS42 · SIRET : 50306240800052

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification atteste d'un premier niveau de compétences en matière d'audit d'accessibilité. Évaluer l'accessibilité numérique nécessite une connaissance de l'ensemble des critères du RGAA et des méthodes de détection d'erreurs.

En ce sens, cette certification permet d'attester la capacité à détecter les erreurs d'accessibilité sur des pages web simples et à proposer des solutions de corrections. Elle évalue également la connaissance des impacts utilisateurs et du cadre légal français de l'accessibilité numérique.

Les professionnels susceptibles d'utiliser cette certification sont : consultant en accessibilité numérique, testeur fonctionnel, développeur web, concepteur de site web, référent accessibilité numérique, responsable qualité, responsable qualité web, auditeur qualité.

Les activités menées lors d'un audit d'accessibilité d'un site web sont : audit technique du site web, restitution aux parties prenantes, recette de correctifs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Détecter les erreurs d'accessibilité d'un site web en utilisant le RGAA afin de déterminer le taux de conformité et la liste des types d'erreurs dans la page
2. Concevoir une solution de correction pour chaque non-conformité présente dans la liste des erreurs relevées, en se basant sur les tests du RGAA qui définissent le périmètre technique, dans le but de permettre une réparation
3. Informer et conseiller les parties prenantes, en définissant le contexte légal et technique de l'accessibilité numérique, et en rappelant les obligations qui font suite à l'audit réalisé, afin de permettre de se conformer à la législation en vigueur
4. Restituer aux parties prenantes d'un site web les impacts des défauts d'accessibilité sur les utilisateurs, par la mise en perspective des erreurs techniques rencontrées lors de l'audit et de leurs effets concrets sur la navigation sur le web par les utilisateurs handicapés, dans le but de leur permettre de résoudre les problèmes
5. Évaluer les correctifs techniques à la suite d'un audit en utilisant ses connaissances des impacts utilisateurs et les obligations décrites par le RGAA afin de déterminer si la correction est conforme

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées - Article 47
- Décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne

- Arrêté du 20 septembre 2019 portant référentiel général d'amélioration de l'accessibilité
- Décret n° 2023-931 du 9 octobre 2023 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des produits et services
- Directive (UE) 2016/2102 du Parlement Européen et du Conseil du 26 octobre 2016 relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public
- Directive (UE) 2019/882 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services

Normes et référentiels

- Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA 4)
- W3C Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.1
(Règles pour l'accessibilité des contenus Web)
- W3C Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.2
(Règles pour l'accessibilité des contenus Web)
- Standard européen EN 301 549 (v3.2.1) : Accessibility requirements suitable for ICT products and services in Europe

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Bonne connaissance de HTML et CSS

Notions en JavaScript (nécessaire de pouvoir lire et comprendre le code)

Maîtrise des outils de développements habituels, navigateurs, outils de développement des navigateurs (inspecteurs de code)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé :

- d'un formateur professionnel d'Access42 n'ayant eu aucun lien avec le candidat ;
- d'un membre représentant de la profession, externe à Access42 et à la certification (président du jury).

Base légale

Date de décision	26/04/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/04/2029
Date de dernière délivrance possible	26/10/2029

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6582/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	2 825 €
Durée	35 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	151
Parcours menés à terme	146
Taux d'achèvement	97 %
Période	07/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	164
Montant total engagé	443 650 €
Coût moyen par dossier	2 705 €
Durée moyenne	35 h
Période	06/2024 – 08/2026
France compétences	83 %
Reste à charge titulaire	13 %
France Travail	3 %
Entreprise	1 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.